

## POLITIQUE QUALITE

L'ambition de l'Etat du Sénégal, reflétée à travers la **vision 2050 « un Sénégal Souverain, Juste et Prospère »**, est d'améliorer l'accès des citoyens aux infrastructures, aux ouvrages et aux équipements de qualité, durables et à des coûts compétitifs. Le Laboratoire national de Référence des bâtiments et travaux publics (LNR-BTP), une des clés de voûte de cette aspiration, a été créé à travers la **loi n° 2023-12 du 21 juin 2023**.

Le LNR-BTP, résolument inscrit dans la dynamique se positionner comme « **un régulateur performant du secteur du BTP au service de la sécurité et de la sûreté des populations** », s'est engagé dans une démarche innovante intégrant une culture qualité dans la mise en œuvre de chacune de ses missions, afin de garantir aux usagers des services conformes à leurs attentes.

Cette vision est déclinée au niveau du Plan stratégique de développement du LNR-BTP à travers les axes suivants :

- **AXE 1 : Institutionnalisation et autonomie financière**
- **AXE 2 : Développement opérationnel**
- **AXE 3 : Partenariats et Innovation**

Afin de permettre à tous et à chacun de contribuer efficacement à l'atteinte des objectifs, je m'engage à mettre à disposition tous les moyens humains, matériels, techniques et organisationnels et à œuvrer pour l'amélioration continue de notre système de management de la Qualité.

Je m'engage également à satisfaire les exigences applicables et à manager un système qui garantisse à nos partenaires et aux parties intéressées une qualité conforme aux normes et à la réglementation en vigueur, avec un système performant de maîtrise des risques.

J'invite l'ensemble des collaborateurs à adhérer et à s'impliquer à tous les niveaux pour assurer une qualité irréprochable de nos prestations.

C'est donc dans une synergie bien comprise, que notre système de management de la qualité sera efficace pour l'atteinte des objectifs.